

Liste des membres du conseil d'administration

Marcotte Richard, Président, CRÉ Lanaudière

MRC de D'Autray

Blackburn Normand, Maire, Ville de Lavaltrie
Gravel Gaétan, Maire, Ville de Saint-Gabriel
Poirier Yvon, Maire, Ville de Berthierville
Villeneuve André, Préfet, MRC D'Autray

MRC Joliette

Bellemare Alain, Maire, Municipalité de Saint-Paul
Hénault André, Préfet, MRC de Joliette
Larue Alain, Maire, Ville de Notre-Dame-des-Prairies
Laurin René, Maire, Ville de Joliette

MRC L'Assomption

Deschamps Chantal, Préfète, MRC de L'Assomption
Gour Pierre, Maire, Ville de L'Assomption
Grenier Normand, Maire, Ville de Charlemagne
Lemay Jeannot, Conseiller, Ville de Repentigny
Verstraete Benoit, Maire, Ville de L'Épiphanie

MRC Les Moulins

Campagna Marc, Conseiller, Ville de Terrebonne
Labrecque Jean-Luc, Conseiller, Ville de Terrebonne
Mailly Donald, Conseiller, Ville de Mascouche
Robitaille Jean-Marc, Préfet, MRC Les Moulins

MRC Matawinie

Bénard Richard, Maire, Municipalité de Saint-Donat
Fréchette Gilles, Maire, Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
Major Louise, Mairesse, Municipalité de Rawdon
Morin Gaétan, Préfet, MRC Matawinie

MRC Montcalm

Auger André, Préfet, MRC de Montcalm
Beaulieu Pierre, Maire, Municipalité de Saint-Jacques
Mireault Pierre, Maire, Municipalité de Sainte-Julienne
Saint-Pierre Martin, Maire, Municipalité de Saint-Calixte

Manawan

Ottawa Paul-Émile, Conseil de la Nation Atikamekw de Manawan

Socioéconomique

Blais Maurice, Président du conseil d'administration, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Bouchard Jeffrey, Président, Lanaudière économique
Bourcier Ghislaine, Présidente, Culture Lanaudière
Clément Lucie, Coprésidente, Table de concertation des groupes de femmes Lanaudière
Coutu Annette, Présidente, Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
Dépelteau Lorraine, Présidente, Cégep régional de Lanaudière
Gouin Réjean, Président, Association forestière de Lanaudière
Harvey Mario, Président, Conseil régional de l'environnement Lanaudière
Jetté Jean, Président, Commission scolaire des Samares
Plante Luc-André, 2e vice-président, TROCL
Richard Évangéline, Présidente, Tourisme Lanaudière
Thiffault Daniel, Président, Commission scolaire des Affluents

Membres non votants

Beaupré Pascal, Député de Joliette
Benjamin François, Député de Berthier
Cousineau Claude, Député de Bertrand
Grandmont Ginette, Députée de Masson
Laporte Eric, Député de L'Assomption
Legault François, Député de Rousseau

Table des matières

Mot du président	2
Mot du ministre responsable de la région Lanaudière	2
Mot du directeur général	3
Le comité exécutif	4
L'équipe de la CRÉ	4
Les travaux de la CRÉ	5
Le comité de réflexion et d'orientation	5
Le volet social	7
Le volet culturel	9
Le volet économique	10
Le Fonds de développement régional	12
Le volet des ressources naturelles et du territoire	13
Le volet jeunesse	17
Les résultats de l'exercice	19
Le conseil d'administration	20
Sommaire des fonds alloués en 2006-2007	21



Mot du président

Cette année, plus que jamais, la CRÉ Lanaudière a poursuivi ses efforts pour optimiser la cohésion des actions posées par les différents acteurs de la région. Entre autres, les travaux entourant le processus d'élaboration du Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012 nous ont permis de mettre à contribution l'expertise de toutes et de tous dans l'élaboration d'une vision prospective du développement.

Ainsi, l'énoncé de vision proposé « **Une communauté engagée dans un développement durable, responsable et solidaire de la région** » témoigne de notre volonté de poursuivre l'effort de planifier de façon durable notre développement collectif. Vigilance et proaction seront donc mises de l'avant afin de permettre à l'ensemble de la communauté de prendre une part active au développement lanauois.

L'ensemble de nos partenaires qui oeuvrent au développement régional prennent une part de plus en plus active à l'effort collectif nécessaire au développement d'une réelle concertation régionale. L'assiduité des membres du conseil d'administration de la CRÉ, l'engagement de plusieurs au sein de comités et instances mis en place et la motivation du personnel ont permis de nombreuses réalisations. Je désire d'ailleurs profiter de cette tribune pour les en remercier chaleureusement.

Comme cette année a été marquée par les travaux d'élaboration de notre plan quinquennal de développement, je tiens à remercier particulièrement les membres du Comité de réflexion et d'orientation de la CRÉ, de même que les présidents de nos commissions, monsieur Marc Campagna, président de la Commission économique et monsieur Alain Larue, président de la Commission sociale. Leur implication soutenue et leur expertise auront favorisé l'atteinte des consensus qui ont marqué ce processus.

Persuadé que l'année 2007-2008 sera tout aussi fertile dans le développement et l'affirmation de notre identité régionale, c'est avec fierté que nous vous présentons ce rapport d'activités qui témoigne de notre volonté collective à faire face avec optimisme et cohésion aux défis qui nous attendent.

Richard Marcotte
Président

Mot du ministre responsable de la région Lanaudière



Encore cette année, la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière nous présente un rapport d'activités qui témoigne de précieux efforts de concertation régionale. La mise à contribution des expertises des différents acteurs socioéconomiques de la région et la contribution des élus(es) régionaux ont permis le soutien à de nombreux projets et activités sur l'ensemble du territoire lanauois.

Notre gouvernement, conscient que les régions sont les mieux placées pour assurer leur développement harmonieux, supporte assidûment les efforts déployés par la CRÉ Lanaudière. Que ce soit par l'octroi de sommes dédiées au développement de différents secteurs ou encore par la mise à contribution de différents ministères dans la concrétisation d'ententes spécifiques de développement, nous sommes persuadés que c'est dans la conjugaison des efforts collectifs que réside le développement prospère d'une région comme Lanaudière.

Ainsi, j'encourage tous les membres de la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière à poursuivre dans cette voie de développement concerté et structurant. La récente adoption, par le conseil d'administration, d'un plan quinquennal de développement 2007-2012 représente un pas important dans une perspective de développement durable à laquelle notre gouvernement ne peut qu'adhérer.

Je tiens à réitérer à l'ensemble de nos partenaires régionaux notre volonté de poursuivre nos nombreuses collaborations au développement lanauois. Nous sommes fiers d'avoir des partenaires de votre qualité et nous vous assurons de notre soutien et de notre écoute.

David Whissell
Député d'Argenteuil
Ministre du Travail
Ministre responsable de la région Lanaudière

Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2007

FONCTIONNEMENT

PRODUITS

Subventions du gouvernement du Québec	
Part du FDR au fonctionnement	634 016 \$
Revenus d'intérêts	48 250 \$
Autres produits	12 044 \$
Planification stratégique	38 497 \$
Mandats spéciaux	
Forum Jeunesse	163 285 \$
Foresterie - Volet II	63 700 \$
Commission des ressources naturelles	143 798 \$
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	93 757 \$
Autres	89 624 \$

TOTAL DES PRODUITS 1 286 971 \$

CHARGES

Salaires et charges sociales	459 528 \$
Instances	64 025 \$
Administration (déplacement, représentation, frais de bureau et frais de locaux)	169 632 \$
Planification stratégique	38 497 \$
Mandats spéciaux	
Forum jeunesse	163 285 \$
Foresterie - Volet II	63 700 \$
Commission des ressources naturelles	143 798 \$
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	93 757 \$
Autres	90 749 \$

TOTAL DES CHARGES 1 286 971 \$

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES - \$

VERSEMENTS DE SUBVENTIONS PAR PROGRAMME

Projets du FDR reliés aux Ententes spécifiques	349 834 \$
Projets du FDR reliés au volet Structurant	87 852 \$
Projets du FDR reliés au volet Autres activités	383 393 \$
Projets du FDR reliés au Fonds de diversification	100 000 \$
Projets reliés à la Mise en valeur du régime forestier - Volet II	790 288 \$
Projets reliés au Fonds régional d'investissement jeunesse	284 081 \$

Les subventions versées par programme 1 995 448 \$

BILAN DU FDR

Enveloppe FDR 1998-2006

Engagements FDR irrévocables non liquidés au 1er avril 2006	814 153 \$
Nouveaux engagements pris pendant l'année	632 275 \$
Modification aux engagements antérieurs	(68 540) \$
Subventions versées	(921 080) \$
Engagements FDR irrévocables non liquidés au 31 mars 2007	456 808 \$

Enveloppe FDR 2006-2007

Solde de l'enveloppe 2005-2006 non engagée au 1er avril 2005	863 591 \$
Enveloppe FDR 2006-2007	1 637 208 \$
Enveloppe FDR disponible 2006-2007 au 1er avril 2006	2 500 799 \$
Subvention de fonctionnement 2006-2007 engagée	(634 016) \$
Ententes spécifiques engagées	(178 551) \$
Autres activités engagées	(366 341) \$
Solde de l'enveloppe 2006-2007 non engagée par protocole	1 321 891 \$

À la fin de l'année 2005-2006, un appel de projets, rendu possible grâce à un montant résiduel au Fonds, était en cours. La somme disponible était de 70 136 \$.

Les organismes étaient invités à déposer des projets afin d'obtenir une aide financière maximale de 10 000 \$.

Appel de projets

Promoteur	Projet	Montant de la subvention
Conseil des Atikamekw de Manawan	Cyberlab	6 600 \$
Maison des jeunes de Terrebonne / Amis Jeunesse La Plaine	Grandir le cœur en forme	7 812 \$
École secondaire Barthélemy-Joliette	Vélobato	7 720 \$
Café de rue Solidaire	Journal de la rue Des Moulins	9 000 \$
AJIR Organisme jeunesse	Grandeur Nature	6 200 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm	PÉGAZ	6 000 \$
Maison des jeunes Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette	Création FripAdos	9 960 \$
Travail de rue Le parcours	Salon Innov'Action Jeunesse	9 993 \$
Maison des jeunes L'Escapade de L'Assomption	Une aventure peut changer ta vie	7 310 \$



Mot du directeur général

Forte de la maturation de ses relations, la CRÉ Lanaudière aura certes démontré, à sa troisième année d'existence, sa capacité à rallier les partenaires régionaux autour d'interventions concertées en réponse aux enjeux et aux défis suscités par la conjoncture.

Mentionnons, à cet effet, les efforts déployés à comprendre les origines de la crise forestière et à identifier des stratégies propices dans un plan d'action régional en vue de la consolidation de ce secteur. Mentionnons aussi le renouvellement de l'entente spécifique en développement social, et une première dans Lanaudière : une entente spécifique en valorisation de l'éducation. Depuis sa création en 2004, 2,3 M\$ ont été investis par la CRÉ Lanaudière dans diverses ententes spécifiques qui ont généré des investissements totaux de l'ordre de 6 M\$. Au-delà de ces chiffres cependant, il importe de rappeler que ces ententes qui scellent des engagements de partenariat entre des ministères et les milieux socioéconomiques, permettront de maintenir et d'optimiser des actions cohérentes avec l'objectif d'assurer une participation des citoyenNEs de notre région aux fruits du développement.

L'ensemble des fonds alloués cette année par la CRÉ Lanaudière, via ses divers programmes (Fonds de développement régional, Fonds régional d'investissement jeunesse, Programme de mise en valeur du milieu forestier), s'élevant à 1,8 M\$ auront généré, quant à eux, des investissements de 4,5 M\$. Au-delà des efforts positifs en termes de partenariat et de concertation, il est motivant de se rappeler que nos efforts produisent un réel effet-levier sur notre développement.

C'est donc avec enthousiasme et fierté que je remercie les membres du C.A, le personnel de la CRÉ ainsi que tous les partenaires du milieu et des ministères, d'avoir contribué aux résultats exposés dans les pages qui suivent.

Avec la volonté de collaboration présente dans Lanaudière, la capacité collective à projeter une vision comme celle exprimée dans notre plan quinquennal, ainsi que la bonification récente de notre outil-levier principal, le Fonds de développement régional, tous les ingrédients sont à notre disposition pour viser encore plus haut.

Marc Valade
Directeur général

Bilan 2006-2007

29 dossiers traités

9 subventions accordées

Total des subventions : 70 595 \$

Investissements totaux : 171 892 \$

Actions jeunesse structurantes

Les forums jeunesse régionaux ont reçu la responsabilité de développer des actions jeunesse structurantes (AJS). L'AJS est un outil flexible qui permet d'investir des sommes importantes avec l'objectif de contrer des problématiques spécifiques en milieu jeunesse. Cet outil permet aux partenaires provinciaux, régionaux ou locaux, d'unir leurs efforts et leurs connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des jeunes.

Cette année, pour faire suite aux consultations publiques de l'an dernier, le Forum jeunesse Lanaudière a choisi de bonifier sa participation à l'entente spécifique sur la valorisation de l'éducation en ajoutant un montant de 100 000 \$.

Le Forum jeunesse souhaitait ainsi investir davantage afin de prévenir l'abandon scolaire et faire obstacle à la non-diplomation.

Par ailleurs, au cours de cette année, le Forum jeunesse a identifié sa volonté de mettre en place trois nouvelles AJS. La première portant sur le mentorat d'affaires et ayant pour but de sensibiliser et offrir des services de mentorat pour les jeunes entrepreneurEs, la seconde concernant les saines habitudes de vie et visant à en faire la promotion auprès des jeunes Lanaudois et Lanaudoises de 12 à 35 ans et la troisième concernant l'accessibilité au loisir.



Le Comité exécutif

De gauche à droite, première rangée :

Monsieur Normand Grenier, madame Anette Coutu, monsieur Richard Marcotte, monsieur Alain Larue, monsieur André Auger

Deuxième rangée :

Monsieur Gaétan Morin, monsieur Marc Campagna, monsieur André Villeneuve, monsieur Joffrey Bouchard, monsieur André Hénault

Absent sur la photo :

Monsieur Daniel Thiffault



L'équipe de la CRÉ incluant le Forum Jeunesse, la Commission sur les ressources naturelles et le territoire et le Volet II

De gauche à droite, première rangée :

Hugo Valiquette, Sylvie Desrosiers, Élise Lefebvre, Véronique Jetté-Nantel, Suzanne L. Dupuis

Deuxième rangée :

Louise Landreville, Mélanie Varin-Lacasse, Véronique Bélisle, Monik Breault, Manon Aubin, Line Painchaud, Pierre Lafontaine

Dernière rangée :

Monique Desrosiers, David Marmen-Vallée, Alexandra Schilte, Marc Valade

Absente sur la photo :

Geneviève Dudemaine

Le volet jeunesse

Le Forum jeunesse

L'année 2006-2007 a été l'année de la mise en place de la nouvelle stratégie d'action jeunesse par le gouvernement du Québec. Ainsi, le financement du Forum jeunesse Lanaudière est assuré pour la période 2006-2009. De plus, un nouveau mandat est associé à ce financement, soit celui de la participation citoyenne. À ce sujet, un agent de participation citoyenne a été embauché afin d'établir un plan d'action régional sur la participation citoyenne.

Dans le cadre du projet **Prends ta place !**, plusieurs présentations ont eu lieu dans les écoles secondaires de la région afin de faire connaître les objectifs du programme. Le Forum jeunesse est également présent dans le cadre de quatre tables de concertation jeunesse, dans les MRC Montcalm, Matawinie, Les Moulins et L'Assomption. D'autres initiatives de participation citoyenne avec différents partenaires ont également été menées.

Dans le cadre des élections provinciales, le Forum jeunesse Lanaudière a soutenu le projet

Électeurs en herbe. Au moins **10 établissements** ont collaboré à cette initiative qui permet aux jeunes d'approprier le mécanisme électoral. **Plus de 2 000 jeunes ont participé** à une simulation de vote afin de les sensibiliser à l'importance d'exercer leur droit de vote.

Pour une deuxième année consécutive, le Forum jeunesse a organisé le Gala Florilège, qui vise à valoriser et reconnaître la jeunesse lanaudaise dans différentes sphères d'activités, soit le sport, la culture, l'engagement communautaire, l'entrepreneuriat, la persévérance scolaire et l'implication parascolaire. Le 2 juin 2007, ce sont plus de 200 personnes qui sont venues applaudir les 34 finalistes et les 11 lauréats et lauréates de cette année. En collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse, le Forum jeunesse a également organisé le concours **Je prends ma place** qui visait à reconnaître l'excellence de l'engagement des jeunes pour leur communauté. La lauréate de ce concours aura la chance de vivre un stage culturel d'environ sept jours en France.

Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est destiné à des projets novateurs développés pour des jeunes Lanaudois et Lanaudaises âgés entre 12 et 35 ans. Le FRIJ est affecté au financement d'actions jeunesse structurantes et / ou de projets locaux et régionaux

qui s'inscrivent dans le cadre des priorités établies par le Forum jeunesse Lanaudière. Dédié à la jeunesse, le FRIJ constitue un apport supplémentaire aux interventions gouvernementales en matière de jeunesse et de développement régional.



Le Forum jeunesse

Première rangée de gauche à droite: Hugo Valiquette, agent de participation citoyenne et de vie associative, Julie Pellerin, présidente du Forum, Véronique Jetté-Nantel, conseillère en développement jeunesse et responsable du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

Deuxième rangée de gauche à droite: Vicky Violette, membre, Charlène Rivest, membre, Geneviève Rinfret, membre, Jacinthe Mailhot, vice-présidente, Simon Geleyn, membre

Dernière rangée de gauche à droite: Marc Pelletier, membre, Frédéric Blais, membre, Alexandra Schilte, conseillère en développement jeunesse et aux communications et Guillaume Cléroux, membre.

Concertation régionale sur les véhicules hors route

La CRÉ a reçu du ministère des Transports du Québec (MTQ) le mandat de mettre sur pied une table régionale de concertation sur les véhicules hors route (VHR). L'objectif premier de cette table vise l'établissement d'un réseau de sentiers interrégionaux, pour l'automne 2009, permettant une pratique sécuritaire du VHR et respectueuse des citoyenNEs riverains des sentiers.

La Table régionale de concertation sur les VHR, sous la présidence de monsieur Gaétan Morin, a été créée, par le conseil d'administration en février 2007, et la première rencontre a eu lieu

Vigie régionale forestière

La fermeture des usines de Louisiana-Pacific Canada inc. à Saint-Michel-des-Saints a déstabilisé toute l'industrie forestière lanauoise. En effet, le lien opérationnel existant entre les industries a entraîné la fermeture de plusieurs autres entreprises liées directement ou indirectement au milieu forestier avec des pertes de plus de 870 emplois répertoriées en moins d'un mois après la fermeture.

le 29 mars 2007. De façon à faciliter l'avancement des réflexions régionales, deux comités techniques ont été mis sur pied :

- comité technique Sentiers dont le mandat principal est l'analyse des problématiques liées spécifiquement au tracé des sentiers interrégionaux;
- comité technique Sécurité/Environnement qui a pour mandat l'élaboration des critères favorisant la sécurité des utilisateurs (trices) des sentiers et la cohabitation des VHR avec les riverainEs des sentiers.

Reconnaissant la situation urgente, les partenaires régionaux du milieu forestier se sont concertés afin d'identifier les problématiques actuelles vécues par l'industrie forestière et trouver des solutions à court, moyen et long terme. En octobre 2006, un plan d'action voyait le jour afin de relancer l'industrie forestière lanauoise, incluant des demandes concrètes au gouvernement dont la révision des calculs de droits de coupe et des taux de contribution liés à la gestion forestière.

Travaux de la CRÉ Lanaudière

Le Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012

De nombreux travaux ont été menés dans le cadre de l'élaboration du plan quinquennal de développement de la région Lanaudière. À la suite de la réalisation d'une vaste tournée régionale, à laquelle près de 350 personnes provenant des différents secteurs d'intervention et des différents territoires de MRC ont participé, un diagnostic régional a été élaboré. Puis, les étapes subséquentes ont mené à l'élaboration d'une vision globale, d'axes de développement et d'objectifs. Par la suite, en mars 2007, un document préliminaire a été soumis aux commissions économique et sociale de la CRÉ ainsi qu'à la Conférence administrative régionale (CAR) pour avis.

C'est donc sur la base d'un consensus multi-

sectoriel régional que l'ensemble du processus d'élaboration du plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012 s'est déroulé. Les résultats qui en ressortiront permettront certainement d'optimiser les efforts de développement de l'ensemble des acteurs régionaux dans la poursuite d'objectifs communs.

Dans le cadre de cette réalisation, nous tenons à remercier les membres du Comité de réflexion et d'orientation de la CRÉ Lanaudière, de la Conférence administrative régionale (CAR), les présidents de nos commissions sociale et économique ainsi que tous les membres de ces instances qui ont participé au processus d'élaboration du plan quinquennal.



Membres du Comité de réflexion et d'orientation de la CRÉ

Debout : **Mario Harvey**, président du Conseil régional de l'environnement Lanaudière. Assis : **Joffrey Bouchard**, président de Lanaudière Économique, **Normand Grenier**, maire de Charlemagne et membre du comité exécutif de la CRÉ, **Richard Marcotte**, maire de Mascouche et président de la CRÉ, **Marc Campagna**, représentant de la MRC Les Moulins au comité exécutif de la CRÉ et président de la Commission économique de la CRÉ, **Marie-Christine Laroche**, présidente de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière et membre du comité exécutif de la CRÉ. Est absent sur la photo : **Alain Larue**, maire de Notre-Dame-des-Prairies, vice-président de la CRÉ, membre du comité exécutif de la CRÉ et président de la Commission sociale de la CRÉ.

Représentation et mandats des administrateurs et administratrices de la CRÉ Lanaudière

André Auger, représentant de la CRÉ au Bureau des gouverneurs de la Fondation communautaire de Lanaudière

Joffrey Bouchard, représentant de la CRÉ au Réseau de service-conseils Montréal-Laval-Lanaudière, représentant de la CRÉ au comité aviseur du Fonds régional d'investissement jeunesse

Marc Campagna, président de la Commission économique de la CRÉ

Lucie Clément, présidente du Comité consultatif de la CRÉ en condition féminine

Mario Harvey, représentant de la CRÉ au C.A. du Fonds de solidarité de la FTQ

Jean Jetté, représentant de la CRÉ au Comité régional de valorisation de l'éducation

Alain Larue, président de la Commission sociale de la CRÉ président du comité aviseur FDR volet « diversification économique »

Gaétan Morin, président du Comité-conseil du projet de commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, président de la Table régionale de concertation sur les véhicules hors route

Daniel Thiffault, représentant de la CRÉ au C.A. de l'Agence de santé et services sociaux de Lanaudière

L'équité fiscale entre les régions

L'année 2006-2007 aura été importante dans la recherche de cohérence des régions du Québec entourant les leviers de développement. Associée à d'autres régions centrales, la CRÉ Lanaudière a poursuivi ses engagements à voir régner un degré acceptable d'équité concernant la fiscalité des entreprises privées.

Sans vouloir nier le besoin d'une forme privilégiée de développement à l'égard des régions les plus éloignées, la CRÉ Lanaudière a donné son appui à un important document d'analyse des régions centrales intitulé « Cadre de

réflexion et recommandations pour une fiscalité équitable des sociétés québécoises ».

Considérant que 53 % des entreprises manufacturières du Québec se situent en régions centrales, le document rappelle, entre autres, l'urgence de mettre en place une politique de développement économique basée sur la productivité, l'innovation, la formation et l'exportation, plutôt que sur des crédits territoriaux dont l'effet contribue, dans certains cas, à créer de la distorsion sur les marchés.

Formation citoyenne en développement durable

Depuis 2001, le Conseil régional de développement Lanaudière et, subséquemment, la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière, ont soutenu financièrement un plan de formation triennal d'animation citoyenne en développement durable. Cette formation, administrée par l'Association pour un développement solidaire (ADES), s'est adressée à une trentaine d'acteurs parmi lesquels des élus municipaux,

des directeurs(trices) généraux et des intervenantEs en provenance d'organismes impliqués dans le développement régional et local. La formation a porté ses fruits et plusieurs territoires de la région ont, depuis lors, entrepris un processus d'animation citoyenne en développement durable. En Matawinie, l'animation du territoire local a donné lieu à la tenue de la 8e Université de Pays.

Universités de Pays

C'est sous le thème de la jeunesse que s'est tenue, à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, en octobre 2006, la 8e Université de Pays. Elle réunissait, outre les acteurs du territoire de la Matawinie, des participantEs issus des animations citoyennes de Lavaltrie, Repentigny, L'Assomption, Joliette et Sainte-Marie-Salomé. Près de deux cents personnes ont participé à l'événement, dont des délégations du Maroc et de nombreux territoires français.

La Conférence régionale des élus(es) Lanaudière a contribué à l'élaboration de l'événement à titre de membre du comité d'orientation et en tant que partenaire financier, pour un montant total de 10 000 \$. Une délégation officielle de la CRÉ Lanaudière a, par ailleurs, participé aux activités de la 9e Université de Pays qui s'est tenue en mai 2006 en Camargue (Pays d'Arles), sous le thème de la nouvelle gouvernance.

Table interordre en éducation

Inscrit en 2006 par le ministre de l'Éducation à titre de projet de décentralisation, régionalisation et adaptation de normes, la mise en place des tables régionales interordres en éducation vise la mise en œuvre de stratégies régionales concertées en vue d'une plus grande adéquation entre l'offre de formation et les besoins de main-d'œuvre.

Constituée de façon indépendante et autonome, la Table en éducation de Lanaudière a

ajouté un siège permettant une représentation directe de la CRÉ. Notre participation active aura permis de contribuer, avec les institutions d'enseignement représentées, à la mise en place des assises qui permettront la préparation d'un diagnostic régional de l'éducation et de l'organisation des services ainsi que des modalités d'octroi d'un fonds dédié à la réalisation d'un plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique.

Programme de mise en valeur du milieu forestier, Volet II (suite)

Appel de projets

Organisme	Projet	Subvention
Association des trappeurs professionnels du Québec	Projet de gestion intégrée: portrait forestier des territoires de trappe des zecs de Lanaudière et recommandations d'aménagement de l'habitat des animaux à fourrure	14 426 \$
Regroupement régional des gestionnaires des zecs de Lanaudière	Gestion intégrée des ressources des zecs de Lanaudière: analyse au niveau des bassins versants de l'ensemble des lacs situés sur le territoire des zecs de Lanaudière	47 741 \$
Zec Boullé	Réfection de ponceaux et de chemin sur la Zec Boullé	11 465 \$
Association de chasse et pêche Collin inc.	Réfection de ponceaux sur la Zec Collin	30 131 \$
Auberge de la Montagne Coupée	Planification et travaux multiresources dans le boisé de l'Auberge de la Montagne Coupée	7 612 \$
Association de chasse et pêche Lavigne inc.	Construction d'un pont au tributaire du Lac Sarrazin et réfection de ponceaux sur la Zec Lavigne	57 833 \$
Municipalité Saint-Alphonse-Rodriguez	Réalisation de sentiers de randonnée (pédestre, vélo et ski de fond)	26 579 \$
Auberge du lac Taureau	Diversification de l'offre récréotouristique à l'Auberge du lac Taureau en fonction du plan d'aménagement multiresources de l'Auberge du Lac Taureau (2005)	31 721 \$
Conseil Atikamekw de Manawan	Harmonisation des activités forestières dans un cadre de gestion intégrée des ressources naturelles	27 938 \$
Association de chasse et pêche des Nymphes	Développement du réseau routier et de la chasse au petit gibier, Zec des Nymphes	55 109 \$
Club de plein air de Saint-Donat	Sentier de randonnée reliant le Cap de la Fée au Sentier national en Matawinie	11 817 \$
Club Motoneige Saint-Donat	Aménagement et réfection de sentiers interrégionaux sur le territoire public de Saint-Donat	64 961 \$
Groupement forestier Maskinongé-Lanaudière inc.	Aménagement visant la production de bois de qualité	30 192 \$
Club de motoneige de la Mastigouche inc.	Consolidation du sentier de motoneige, secteur du lac Francis, Réserve faunique Mastigouche - MRC de Matawinie, phase 1	14 010 \$
MRC de L'Assomption	An 1 Projet de valorisation des boisés en milieu agricole	14 260 \$
MRC de Matawinie	Consolidation et développement du Sentier national et des parcs régionaux de la Matawinie	47 011 \$
Aux deux moulins développement inc.	Aménagement forestier et récréotouristique ARBRASKA	23 618 \$
Foresterie Saint-Donat	Travaux de mise en valeur de la Forêt habitée Saint-Donat	15 219 \$
Services forestiers et territoriaux de Manawan	Analyse du paysage et du potentiel de mise en valeur du lac Kempt	23 696 \$
Association des pourvoires de Lanaudière	Mise en œuvre d'une politique d'exploitation forestière basée sur la mise en valeur des activités récréatives et fauniques	53 312 \$
Pourvoirie Saint-Zénon	Construction de chemin donnant accès à deux nouveaux chalets	29 044 \$
Club Royaume de la motoneige	Instauration de sentiers permanents	48 300 \$
Cogenor	Fertilisation de plantation de peupliers hybrides avec du fumier de volailles dans la région Lanaudière	3 960 \$
Sylva Croissance inc.	Élagage de plantations de peupliers hybrides	10 250 \$
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (ARMVFPL)	Activités d'expérimentation et de démonstration sur l'aménagement visant la production de bois feuillus de qualité	72 797 \$
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière	Mesure visant à atténuer les effets de la loi 71, travaux sylvicoles divers et promotion de la mise en valeur en forêt privée	73 320 \$
Association forestière de Lanaudière	Ateliers pédagogiques à caractère forestier en milieu scolaire et dans la communauté lanadoise	29 882 \$
9162-8958 Québec inc.	Étude exploratoire sur la diversification de produits de pin blanc et pin rouge ayant une rentabilité potentielle pour l'entreprise	7 940 \$

Bilan 2006-2007

38 dossiers traités

28 subventions accordées

Total des subventions : 884 144 \$

Investissements totaux : 1 279 972 \$

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

La CRÉ Lanaudière a signé une entente triennale avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts. Pour l'année 2006-

- le soutien aux organismes du milieu concernés par la gestion des forêts;
- le support aux intervenantEs en éducation forestière et transfert technologique;
- l'expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement forestier.

Une partie de cette enveloppe permet aussi de rendre accessible aux organismes du milieu une ressource en planification forestière

Appel de projets

Organisme	Projet	Subvention
Association forestière de Lanaudière	Éducation forestière	29 750 \$
Association forestière de Lanaudière	Transfert technologique	30 875 \$

2007, la région a reçu un financement de 178 000 \$. L'objectif de ce programme est d'encourager la participation des partenaires régionaux à la planification forestière via trois types de projets :

re afin de les appuyer dans leur participation aux consultations concernant l'établissement de plans forestiers.



Bilan 2006-2007

2 dossiers traités

2 subventions accordées

Total des subventions : 60 625 \$

Investissements totaux : 113 168 \$

Programme de mise en valeur du milieu forestier, Volet II

Le **Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II** vise à encourager le développement économique par la mise en valeur intégrée des ressources du milieu forestier. L'accroissement de la production forestière, la création d'emplois, la diversification économique, le partenariat et le partage de financement entre les organismes du milieu représentent quelques-uns des

objectifs visés par ce programme qui est financé à même les droits de coupe des bénéficiaires de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). La CRÉ Lanaudière a signé une entente triennale avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre de ce programme qui, pour l'année 2006-07, a reçu un financement de 910 000 \$.



Le volet social

Le développement social

Les négociations menées en vue de conclure une troisième entente spécifique en développement social pour les années 2006-2009 ont été prolifiques. En plus des instances qui ont participé au financement des deux dernières ententes, soit l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS), la CRÉ et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), de nouveaux partenaires s'y sont inscrits : les Centres de santé et de services sociaux Nord et Sud de Lanaudière, la Fédération des caisses Desjardins ainsi que la Société d'habitation du Québec (SHQ). La somme totale de cette entente incluant l'enveloppe « Projets » en développement social s'élève donc à 760 000 \$ sur trois ans.

La CRÉ y a injecté un montant total de 300 000 \$ via le Fonds de développement régional, à raison de 100 000 \$ par année, soit 40 000 \$ pour la réalisation de projets régionaux et 60 000 \$ pour des projets locaux. En mars 2007, un appel de projets a été lancé afin de rendre disponibles les sommes affectées pour l'année 2006 et 2007.

Les priorités de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) pour les trois prochaines années concernent principalement : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le logement social et l'habitation, l'innovation sociale et la sécurité alimentaire.

La CRÉ Lanaudière a participé au bureau des gouverneurs chargé d'accompagner le démarrage d'une fondation communautaire dont les principaux mandats sont : d'assurer un leadership face au développement philanthropique de leur communauté, de favoriser l'accroissement de fonds et de subventionner les initiatives de la communauté en ce qui concerne le social, l'éducatif, le culturel et l'environnemental. La CRÉ Lanaudière a aussi appuyé une proposition d'action collective du Comité stratégique en habitation de la TPDSL visant l'assouplissement des normes des programmes gouvernementaux dédiés à la rénovation des résidences de ménages à faibles et modestes revenus en milieu rural.

La valorisation de l'éducation dans Lanaudière

La signature des partenaires de l'entente spécifique de régionalisation en matière de valorisation de l'éducation dans Lanaudière a été un événement marquant de la dernière année. Rappelons que la signature de cette entente a été parsemée de quelques embûches administratives, en particulier l'impossibilité, pour les commissions scolaires du Québec, de signer légalement des ententes spécifiques de régionalisation. Cependant, par sa détermination et la force de sa concertation, la région Lanaudière aura, par le biais de cette entente, pavé la voie à la participation officielle des commissions scolaires aux ententes de développement. La demande a, en effet, suscité l'adoption d'un décret au Conseil des ministres afin de permettre aux commissions scolaires de signer de tels engagements.

La somme totale injectée dans cette entente s'élève à 1 128 400 \$ pour la réalisation d'activités de sensibilisation, de recherche et de fonctionnement du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE) ainsi que pour la réalisation de projets locaux et régionaux. Les partenaires associés à cette entente sont : le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS), le Forum jeunesse Lanaudière ainsi que la

Table de l'éducation de Lanaudière constituée de la Commission scolaire des Affluents, de la Commission scolaire des Samares et du Cégep régional de Lanaudière. La CRÉ y a injecté une somme totalisant 300 000 \$ provenant du Fonds de développement régional, attribuée au fonctionnement du CRÉVALE et à l'enveloppe de valorisation de l'éducation.

Toujours dans le cadre de cette entente spécifique, un appel de projets a été lancé le 11 décembre 2006, via l'**enveloppe de valorisation de l'éducation (EVE)**, permettant aux organismes de la région de déposer des projets émergents de concertation multisectorielle. 36 dossiers ont été reçus correspondant à des demandes financières de l'ordre de 1 730 938\$. La somme disponible était de 380 000\$, soit 120 000\$ provenant du Fonds de développement régional (CRÉ Lanaudière) et 260 000 \$ provenant du Fonds régional d'investissement jeunesse (Forum jeunesse Lanaudière).

En plus de l'appel de projets, rappelons que le CRÉVALE a poursuivi activement, pour une deuxième année consécutive, son plan d'action 2005-2008. Une importante réalisation du CRÉVALE cette année fut le **lancement du DVD « Tes études? Ça compte pour nous! »**, outil valorisant l'importance d'obtenir un premier diplôme et s'adressant spécifiquement à la clientèle fréquentant les centres de formation générale et professionnelle.

La condition féminine

Le comité consultatif en condition féminine de la CRÉ Lanaudière, sous la présidence de madame Lucie Clément, a tenu cinq rencontres au cours de l'année 2006-2007. Plusieurs dossiers ont été abordés durant cet exercice, dont le suivi actif de l'élaboration du plan quinquennal de la CRÉ (participation à la consultation ainsi qu'aux commissions) pour lequel a été retenu comme élément fondamental le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le comité consultatif en condition féminine s'est par ailleurs doté d'un comité de travail chargé de dégager les objectifs généraux et spécifiques d'une première entente régionale en condition féminine. Les travaux de ce sous-comité ont été inspirés du **Plan d'action visant la signature d'une Entente spécifique en condition féminine dans la région Lanaudière**, préparé par la Table de concertation des

groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL). Les orientations générales de la **Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes** ainsi que le Plan d'action 2007-2010 à la mise en œuvre de ladite politique ont également été pris en considération dans la définition des objectifs de cette entente. Le comité a retenu quatre grands objectifs prioritaires : l'accroissement de l'employabilité des femmes, le développement de l'entrepreneuriat féminin, une meilleure parité au sein des instances décisionnelles et la conciliation famille-travail et famille-étude.

Enfin, à la suite de l'appel conjoint de la CRÉ et de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, cinquante-sept municipalités de la région ont manifesté par voie de résolution leur appui à la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

La Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (TRESL)

La Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (TRESL) est une instance soutenue directement par la CRÉ Lanaudière.

En novembre 2006, plus de 200 personnes ont participé à la présentation du portrait régional de l'économie sociale préparé par les six (6) centres locaux de développement, les trois (3) sociétés d'aide au développement de la collectivité ainsi que la Coopérative de développement régional de Lanaudière, en partenariat avec la Fédération des caisses Desjardins de Lanaudière, Emploi-Québec Lanaudière et la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière. Cette présentation a ravivé l'intérêt du milieu quant à la pertinence de soutenir un lieu de concertation régionale actif. De ce fait, le membership de la table s'est accru, incitant une prise en charge collective des orientations et mandats prioritaires découlant de cette concertation.

Par la suite, un comité ad hoc de la TRESL s'est penché sur l'élaboration d'un plan de développement 2007-2012 ainsi que sur un plan d'ac-

tion 2007-2008, afin de permettre une visualisation des actions à poser à court, moyen et long terme dans l'intention de contribuer au développement durable de la région par le biais de la valorisation de l'économie sociale.

Effectivement, lors de la participation de la TRESL à la rencontre sectorielle du 25 mai 2006, visant à collaborer à l'élaboration du plan quinquennal de développement 2007-2012 de la région Lanaudière, les acteurs de l'économie sociale mentionnaient l'importance de structurer et d'animer le secteur afin que celui-ci soit reconnu comme un incontournable dans le développement économique et social de la région.

D'autre part, la TRESL a aussi participé activement à diverses activités nationales liées au Chantier de l'économie sociale, dont la représentation de la région Lanaudière par une délégation de près d'une vingtaine d'individus lors de la tenue du Sommet de l'économie sociale et solidaire ayant eu lieu les 16 et 17 novembre 2006.

Le volet des ressources naturelles et du territoire

Programme concernant les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire et les plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire

Le 17 mai 2006, l'Assemblée nationale du Québec a adopté un décret concernant la mise en œuvre du **Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)**. Ce programme remplace le programme de commission forestière régionale en ajoutant deux nouveaux secteurs d'intervention. Les CRRNT peuvent maintenant traiter de tous les secteurs associés au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, soit forêt, faune, territoire, mines et énergie. L'entente 2006-2007 signée avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) inclut un financement de 227 600 \$ pour la réalisation de ces mandats.

Le **Comité-conseil du projet de commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire**, mis sur pied par la

CRÉ et sous la présidence de monsieur Gaétan Morin, préfet de la MRC Matawinie, s'est rencontré à six reprises afin de répondre au mandat du gouvernement, soit d'élaborer la proposition de fonctionnement de l'éventuelle CRRNT ainsi que la proposition de contenu et du processus de réalisation du PRDIRT. Ce comité est composé de membres élus et de membres socioéconomiques associés au milieu des ressources naturelles. Une fois élaborées et adoptées par le Comité-conseil, les propositions de CRRNT et de PRDIRT ont été soumises à des consultations publiques en début novembre 2006. Le document final contenant l'ensemble de ces propositions a été adopté par la CRÉ le 18 janvier 2007. Lors de la rencontre nationale qui s'est tenue le 25 janvier 2007 sur le sujet, le gouvernement a répondu favorablement à la majorité des propositions régionales. Seuls quelques éléments mineurs demeurent à être négociés avec le gouvernement avant la création officielle des commissions.



Fonds de développement régional (FDR)

Volet « projets structurants »

L'aide financière provenant du Fonds de développement régional, volet projets structurants, est consacrée au support d'initiatives de développement issues des organismes publics de la région.

Un projet régional est considéré comme tel

lorsque sa réalisation génère des impacts qui débordent de façon significative sur plus d'un territoire de MRC.

La CRÉ a donc procédé à un appel de projets structurants en septembre 2006. L'enveloppe disponible était de 400 000 \$.

Appel de projets

Organisme	Projet	Subvention
Centre sportif et communautaire de Brandon	Travaux de réfection et consolidation d'urgence du Centre sportif et communautaire de Brandon	100 000 \$
Coopérative du Marché Champêtre de Lanaudière	Marché Champêtre de Lanaudière	100 000 \$
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare	Aménagement de l'étang municipal - Phase II	53 496 \$
Tourisme Lanaudière	Indicateurs de performance hôtelière – région Lanaudière	14 763 \$
Internationaux de tennis junior du Canada	Aménagement permanent du site des Internationaux de tennis junior Banque Nationale – Phase II	11 727 \$

Bilan 2006-2007

20 dossiers traités

5 subventions accordées

Total des subventions : 279 986 \$

Investissements totaux : 1 169 864 \$

Volet « diversification économique »

Ce volet du Fonds de développement régional accorde des subventions à des entreprises privées et à des organismes pour des projets visant principalement la réalisation d'études de faisabilité ou de projets de recherche et développement.

Bien que l'enveloppe soit entièrement affectée, un montant désengagé dans le cadre d'un projet au cours de l'année, a permis à la CRÉ, à la suite de la recommandation du comité avisé, d'allouer ces fonds à un projet.

Appel de projets

Organisme	Projet	Subvention
Ville de Joliette	Éléments d'étude et développement d'un concept pour le marché public de Joliette	13 217 \$

Bilan 2006-2007

1 dossier traité

1 subvention accordée

Total des subventions : 13 217 \$

Investissements totaux : 26 400 \$

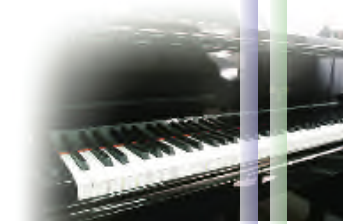
Le volet culturel

Entente spécifique en culture et communications

En mars 2006, la ministre de la Culture et des Communications annonçait l'attribution d'une aide financière de 303 000 \$ à la région Lanaudière, en vue de la reconduction d'une entente spécifique rétroactive, c'est-à-dire concernant la période 2005-2008.

Afin de rendre disponibles sans délai les montants annoncés pour le soutien aux organismes culturels de la région, la CRÉ Lanaudière a

signé, avec le ministère, un addenda à la précédente entente, dans laquelle elle a investi un montant de 102 000 \$ en provenance du Fonds de développement régional, correspondant au montant du premier versement du montant alloué par la ministre. La CRÉ a ainsi pu lancer, en août 2006, un appel de projets conjoint auprès des organismes et diffuseurs, pour un montant total de 205 000 \$.



Appel de projets

Organisme	Projet	Subvention
Lanaudière : Mémoire et Racines	Implantation du Festival Mémoire et Racines au Centre-Ville de Joliette et campagne de promotion	10 000 \$
La Corporation du patrimoine de Berthier inc.	Édition d'une exposition sur le patrimoine religieux	4 000 \$
Centre régional d'animation du patrimoine oral de Lanaudière	Formation et animation en arts traditionnels et du cirque pour les jeunes de 9 à 16 ans de Saint-Jean-de-Matha et ses environs	4 500 \$
Centre régional d'animation du patrimoine oral de Lanaudière	Mise en œuvre du plan de communication publicité et promotion	4 000 \$
Les ateliers convertibles	Convertir les convertibles	4 500 \$
Conseil de la culture de Lanaudière	Festival de photographie contemporaine du paysage	10 000 \$
Musée d'art de Joliette	Une heure, une œuvre	9 000 \$
Art Partage	Festival du jeune cinéma lanauois	9 000 \$
Collectif d'écrivains de Lanaudière	Professionalisation du Collectif d'écrivains de Lanaudière	9 000 \$
MRC de L'Assomption	L'Hexagone - Portail des ressources culturelles et patrimoniales de Lanaudière	9 000 \$
Salon du Livre de Lanaudière	Aide à la reconnaissance professionnelle d'auteurs lanauois	8 000 \$
Corporation du Centre régional d'archives de Lanaudière	État général des fonds et collections d'archives privées de la région de Lanaudière	10 000 \$
Les Productions Cirrus Cirkus	L'envol du Cirque	2 000 \$
Les compagnons de Louis- Cyr	Centre de diffusion et d'animation Louis-Cyr	9 000 \$

Bilan 2006-2007

28 dossiers traités

14 subventions accordées

Total des subventions : 102 000 \$

Investissements totaux : 420 000 \$

Réseautage des bibliothèques publiques

En novembre 2005, la CRÉ Lanaudière a attribué un montant final de 30 000 \$ afin de compléter l'étude d'opportunité d'un réseautage informatisé des bibliothèques publiques lanauois, comportant un portail régional et arri-

mé à la Grande bibliothèque nationale (BAnQ). Un rapport final répondant aux objectifs du devis a été déposé à la CRÉ en février 2007. Il sera étudié par un nouveau comité de travail dès l'automne 2007.

Le volet économique

Le service à l'exportation

L'année 2006-2007 est la dernière année de l'entente de deux ans signée avec la **Société de développement International de Lanaudière (SODIL)**. La CRÉ y injecte 75 000 \$ par an dans le but de maintenir le service à l'exportation pour les entreprises de la région.

Le comité de gestion de l'entente s'est réuni à quatre reprises, au cours de la dernière année, afin de procéder à un bilan

de cette entente et discuter de son renouvellement. Le bilan annuel présenté souligne la qualité du service offert par l'équipe en place.

Parallèlement à ces travaux et en attendant le repositionnement du gouvernement du Québec en matière d'exportation, la CRÉ a recommandé le prolongement de l'entente actuelle pour une année supplémentaire.

Le développement bioalimentaire

La CRÉ a poursuivi un soutien actif au développement de ce secteur. **L'entente spécifique en développement bioalimentaire** a complété sa deuxième année. Les partenaires de l'entente sont le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), la FUPAL, le MAPAQ, et la CRÉ qui a injecté 110 448 \$ cette année aux projets et activités soumis par l'organisme sur les 270 000 \$ réservés à cette entente.

Le comité de gestion de l'entente s'est réuni en fin d'année afin d'évaluer les activités 2006-2007 ainsi que le plan d'action de la prochaine année. Le bilan présenté est très positif et souligne le développement de projets structurants pour les entreprises, tels le Centre d'innovation en transformation des aliments de Lanaudière (CITAL) et la mise en place d'un service de consultation pour les entreprises de la région.

La CRÉ a également présenté un mémoire

dans le cadre de la **Commission indépendante sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec**. En plus de la présentation de diverses pistes de solutions, ce mémoire témoigne de l'importance de maintenir le soutien à cette industrie dans Lanaudière ainsi que de la nécessité de reconnaître et supporter les initiatives et projets régionaux.

La CRÉ a aussi poursuivi son implication à la recherche d'alternative de production pour les terres à tabac. À titre de bailleur de fonds d'une étude de faisabilité pour établir une filière de production et de transformation de fibres industrielles dans la région (Lanaupôle fibres), nous avons maintenu notre présence au comité régional. Ce projet présente un potentiel de développement et s'inscrit dans le développement du créneau d'excellence en biologie végétale.



Le développement des biologies végétales

L'entente spécifique de financement du **Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)** et le développement du créneau d'excellence en biologie végétale se poursuivent une deuxième année. Le CIEL, reconnu comme pierre d'assise du créneau émergent en valorisation des plantes et biologies végétales, a significativement accru sa notoriété dans le domaine de la recherche ainsi que ses revenus de recherche autonomes. Le CIEL a également poursuivi ses travaux pour se doter de nouvelles infrastructures de recherche et d'accueil d'entreprises. En plus d'assurer le suivi du comité de gestion de l'entente, la CRÉ est présente au conseil d'administration de l'organisme, au comité mis en place pour le pro-

jet de nouvelles infrastructures et au comité de créneau d'excellence ACCORD.

La CRÉ a également appuyé, au cours de la dernière année, une demande du Cégep régional de Lanaudière en partenariat avec le CIEL auprès du gouvernement du Québec et du ministère de l'Éducation pour l'obtention d'un **Centre collégial de transfert de technologies (CCTT) en biologie végétale** dans Lanaudière. Ce projet a le potentiel de consolider les institutions de formation et de recherche et de renforcer la position régionale dans l'établissement d'un créneau d'excellence pour ce secteur.

Le Projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement)

La CRÉ poursuit sa participation au comité régional ACCORD, et plusieurs rencontres ont eu cours durant la dernière année. La CRÉ a d'ailleurs procédé, avec le gouvernement du Québec, à la signature à l'automne 2006 de deux ententes de mise en œuvre pour les créneaux d'excellence : structures complexes et composantes métalliques et meubles - 2e et 3e transformation.

Afin d'aider la région et les comités de créneaux à mettre en œuvre les plans d'action, un Fonds de soutien de 3 000 000 \$ pour 3 ans a été consenti par le gouvernement du Québec, confirmant ainsi sa volonté de soutenir et de poursuivre avec les régions cette stratégie de développement qui vise à rendre le Québec plus compétitif au plan international.

Autres comités

Afin de favoriser une meilleure concertation des partenaires économiques régionaux, la CRÉ a poursuivi sa présence à différentes instances ou comités : le conseil d'administration de **Lanaudière Économique**, le comité visant la mise en place d'un **réseau d'aide à l'innovation dans Lanaudière (RAIL)**, la **table économique de la CAR** (table super-

visée par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et regroupant les ministères à vocation économique), ainsi que la **Conférence administrative régionale (CAR)**, regroupant toutes les directions de ministères et supervisée par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Réalisation :
Conférence régionale des élus(es) Lanaudière 2007

Coordination :
Pierre Lafontaine
Line Painchaud

Rédaction :
Véronique Bélisle, Suzanne L. Dupuis, Sylvie Desrosiers, Véronique Jetté-Nantel,
Pierre Lafontaine, Louise Landreville, Élise Lefebvre, David Marmen-Vallée,
Line Painchaud, Marc Valade, Hugo Valiquette, Mélanie Varin-Lacasse

Révision des textes et correction :
Manon Aubin, Monik Breault, Monique Desrosiers, Pierre Lafontaine,
Line Painchaud

Photographies :
Serge Raymond, Joli-Graph Multimédia 2007
Collection photos Éric Labbé 2006
Assemblée nationale du Québec 2007

Supervision graphique :
Pierre Lafontaine

Conception graphique :
Serge Raymond, Joli-Graph Multimédia, Saint-Jean-de-Matha

Impression :
Lithopro, Saint-Charles-Borromée

Conférence régionale des élus(es) Lanaudière
3, rue Papineau, bureau 107
Joliette (Québec) J6E 2K3

Téléphone : 450 759-4344
1 800 363-8606

Télécopieur : 450 759-7828

lanaudiere@cre-lanaudiere.qc.ca
www.cre-lanaudiere.qc.ca

ISBN-13 : 978-2-9809621-3--4
ISBN-13 : 978-2-9809621-4-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2007

Par souci de protection de l'environnement et dans une perspective de développement durable, ce document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires. Si vous désirez des copies supplémentaires, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la CRÉ Lanaudière (www.cre-lanaudiere.qc.ca) où une version en format PDF est disponible.



Imprimé sur du papier Rolland ENVIRO100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir de biogaz.

Sommaire des fonds alloués en 2006-2007

	Programmes et ententes	Demandes	Projets financés	Investissement via la CRÉ	Investissements totaux
FDR	Volet « Projets structurants »	20	5	279 986 \$	1 169 864 \$
	Volet « diversification économique »	1	1	13 217 \$	26 400 \$
	Entente spécifique « CIEL » (biologie végétale)	N/A	N/A	85 000 \$	210 000 \$
	Entente spécifique en développement bioalimentaire ⁽¹⁾	N/A	N/A	110 448 \$	427 621 \$
	Entente spécifique en exportation	N/A	N/A	75 000 \$	183 750 \$
	Entente spécifique en culture et communications	28	14	102 000 \$	420 000 \$
	Entente spécifique en valorisation de l'éducation ⁽²⁾	-	-	120 000 \$	490 600 \$
FRIJ	Projets	29	9	70 595 \$	171 892 \$
FORÊT	PPRMVF	2	2	60 625 \$	113 168 \$
	Volet II	38	28	884 144 \$	1 279 992 \$
Totaux		118	59	1 801 015 \$	4 493 287 \$

FDR : Fonds de développement régional

FRIJ : Fonds régional d'investissement jeunesse

PPRMVF : Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

Note 1 : Les sommes investies par la CRÉ dans cette entente servent au financement des projets et le montant accordé en 2006-2007 a permis la réalisation de près d'une trentaine d'activités et projets.

Note 2 : Sommes allouées et affectées au fonctionnement pour l'année 2005-2006 et 2006-2007